

Mairie de POIROUX 85440
116 rue du Payré
Département de la Vendée

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 22-06-2023

N°43-2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-deux juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mr Edouard de La BASSETIERE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 12

Date de la convocation du Conseil Municipal et date d'affichage : 15/06/2023

Présents : Edouard de La BASSETIERE, Roger GOMET, Nicolas BOUREAU, Stéphane CHAIGNE, Annie RENOUF, Joseph BERNARD, Evelyne DRAPEAU, Francis CHUSSEAU, Sylvie LEBON, Christine PASZKO, Romain TESSIER, Karine GAZEAU,

Absents ou excusés : Laure de Maisonneuve, Véronique DESMARICAUX, Frank RABILLE, Véronique DESMARICAUX a donné pouvoir à Romain TESSIER

Secrétaire : Annie RENOUF

43-2023 – RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES - MARCHE EXTENSION DE LA MAIRIE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 22 mai 2023 mentionnant que la clôture du marché de travaux d'extension de la mairie avait lieu le même jour que la réunion de conseil du 22 mai 2023 et qu'il avait été constaté, avant que le rapport d'analyses des offres ne soit effectué, que 4 lots n'avaient reçu aucune candidature, c'est pourquoi le Conseil Municipal avait d'ores et déjà décidé de relancer les lots 1, 3, 4 et 6. Il explique que la consultation a de nouveau été relancée sur « Marchés Sécurisés » .

Il présente le premier rapport d'analyse des offres.

Après avoir pris connaissance du rapport, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de retenir les entreprises suivantes ayant reçu les meilleurs classements pour les lots suivants :

Lot 2 : CHARPENTE BOIS : Entreprise CHARRIER BOIS de Sainte Florence pour un montant de 12 700 € HT (estimation 7 200 € HT)

Lot 7 – CLOISONNEMENT-PLAFONDS : SARL TEXIER de La Ferrière pour un montant de 23 968.95 € HT (estimation 23 900 € HT)

Lot 8 – REVETEMENTS DE SOLS SCELLES : SARL AUCHER des Achards pour un montant de 14 300 € HT (estimation 11 500 € HT)

Lot 9 – PEINTURE : SARL AUCHER des Achards pour un montant de 8 100 € HT (estimation 5000 € HT)

Lot 10 – NETTOYAGE : Entreprise ODI Service Pro de Dompierre-sur-Yon pour un montant de 800 € HT

Lot 11 – ELECTRICITE-COURANTS FAIBLES : Entreprise BESSE SA de Nesmy pour un montant de 12 281 € HT (estimation 21 150 € HT)

Lot 12 – PLOMBERIE-SANITAIRES-CHAUFFAGE-VENTILATION : Entreprise SNCV Ouest pour un montant de 24 500 € HT (estimation 36 400 € HT).

- Décide de déclarer inacceptable l'offre reçue pour le lot 5 : MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM SECURITE de l'entreprise GLASSGO de Cholet, qui a fait une offre a 63 523.00 € H.T. alors que l'estimatif est à 24 400.00 € H.T. (soit 160,34 % de plus)
- Autorise Monsieur le Maire à signer les marchés des entreprises retenues.
- Autorise Mr le Maire a relancer une annonce sur marchés sécurisés pour le lot 5

Fait et délibéré pour les jours, mois et an que dessus,

Pour copie conforme au registre en mairie

Le 22 juin 2023
Le Maire,
Edouard de La BASSETIERE